



Qu'est-ce que la recherche en management ?

Corinne Grenier, Bertrand Pauget

DANS **RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS 2007/4 N° 91**, PAGES 12 À 23
ÉDITIONS **ASSOCIATION DE RECHERCHE EN SOINS INFIRMIERS**

ISSN 0297-2964

DOI 10.3917/rsi.091.0012

Date de mise en ligne : 11/01/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://stm.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2007-4-page-12?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association de Recherche en Soins Infirmiers.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

MÉTHODOLOGIE

QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE EN MANAGEMENT ?

Corinne GRENIER,

Professeur, Euromed Marseille École de management, et chercheur associé, laboratoire Tech-CICO, Université de Technologie de Troyes (FRE CNRS 2848); Courrier électronique: corinne.grenier@euromed-marseille.com

Bertrand PAUGET,

Professeur, Groupe ESC Troyes, chercheur associé au laboratoire Tech-Cico, UTT (FRE CNRS 2848) Courrier électronique: bertrand.pauget@groupe-esc-troyes.com

RÉSUMÉ

Depuis quelques décennies, la recherche en management s'est imposée comme une discipline à part entière, rattachée sur le plan académique aux sciences de gestion. Les entreprises ont lancé des recherches pour rationaliser et développer les actions organisées aux fins de les rendre cohérentes, pérennes et reproductibles (Taylor, 1912). S'impose l'idée jusqu'aux années 60 d'un « *one best way* » organisationnel, d'une manière optimale de faire du management. Depuis, la diversité des modes de management (japonais, américains voire français) pousse à relativiser cette perspective, tout autant que l'insertion des chercheurs en management dans des champs nouveaux d'investigation, tel que celui de la Santé. Les spécificités de ce champ questionnent les sciences de gestion, tout autant qu'elles permettent une compréhension renouvelée des enjeux managériaux des organisations sanitaires et médico-sociales. À l'heure où les organisations à but non lucratif et les organisations publiques ou parapubliques sont intéressées ou obligées d'appliquer les techniques issues du management, il nous semble pertinent de définir ce qu'est la recherche en management et ce qu'est une démarche de recherche.

Mots clés : management, design de la recherche, épistémologique, méthodologie, éthique et posture du chercheur

INTRODUCTION

Un jour, un philosophe lança sur un ton provocateur:

« - *Manager des hommes est un jeu d'enfant*

- *Pourquoi lui répondis-je?*

- *Car les hommes ont en principe tous deux bras, deux jambes, un cœur et un cerveau... au fond, ils sont tous les mêmes*»

Nous pouvons pourtant observer des modes, des approches de management différentes et nombreuses, alors que les hommes sont *a priori* les mêmes.

Dès lors que nous considérons l'organisation comme le fait d'organiser, à savoir « *absorber cette incertitude [du contexte d'action] à la fois cognitivement et pratiquement, [...] réduire l'éventail des*

possibilités, synthétiser et interpréter les informations, focaliser l'attention, établir un degré opérationnel de prévisibilités» (Eraly, 1988:44); et dès lors que nous considérons davantage le management comme une action collective, intentionnelle mais toujours réinterprétée, une manœuvre entre contrainte et choix possibles... nous commençons à comprendre toute la limite des propos précédents que nous avons rapportés.

S'il est possible de trouver les origines du management dans la sociologie (Weber, 1992), l'économie, l'histoire (Chandler, 1979) ou encore la politique, ces racines varient en fonction du point de vue des auteurs. Selon nous, la recherche en management ne doit pas être considérée comme un « *outil* » unifiant des pratiques et proposant des « *best practices* », mais comme une démarche contextuelle et située permettant d'analyser, de comprendre, voire de

construire un projet d'action, actionnable (utile pour l'action), réflexif (s'interrogeant sur les conditions de sa production, et donc produisant un apprentissage).

« Partageant la même racine latine que ménagement, mot français du XVI^{ème} siècle dérivé de ménager, ou disposer et régler avec soin et adresse, le management peut se définir comme la manière de conduire, diriger, structurer et développer une organisation » (Thiétart, 1999:1). Il concerne l'individu et le groupe dans l'organisation, cette organisation elle-même ainsi que l'organisation, leur regroupement dans son environnement. Il concerne l'action collective, de plus en plus médiatisée par des instruments, des dispositifs, des outils, qui encapsulent en eux-mêmes les enjeux politiques et techniques.

Sa diversité s'enrichit d'autant plus quand nous portons notre intérêt sur des champs d'activités variés, qui ne ressortent pas strictement d'une logique économique et productive, mais reposent sur une logique de service, destinée à la restauration de l'homme lui-même (organisation de santé et médico-sociale...), et donc à la restauration des compétences cognitives, sensorielles et d'action de ceux qui vont vivre de ces organisations et qui vont en retour faire évoluer et repenser l'action de ces organisations.

Pouvons-nous dès lors construire notre action au-delà des modes qui apparaissent en management? Pouvons-nous réinventer l'avenir d'une organisation qui paraissait pour beaucoup improbable? Pouvons-nous innover et donner des latitudes d'action à tous ceux qui «voient», construisent, interprètent ce qui les entourent à leur manière? Tel semble être l'enjeu d'une recherche en management.

Après avoir présenté les principales étapes (et donc débats ou options scientifiques) d'une recherche: choix épistémologiques et le rôle du chercheur dans la production de connaissances (1^{re} partie), nous nous intéresserons au design de la recherche (2^e partie) puis aux démarches méthodologiques de collecte et d'analyse de données de terrain (3^e partie), avant de conclure sur le rôle (impact) de la recherche en entreprise, ou la question de l'éthique et de la posture du chercheur face à son terrain (4^e partie).

PARTIE I

Les choix épistémologiques et le rôle du chercheur dans la production de connaissances

Quel est le statut de la recherche en management: peut-elle être considérée « vraie »? Qu'est-ce que la réalité que cette recherche prétend étudier? La recherche en sciences de gestion s'appuie sur une diversité de paradigmes, de visions et de compréhension de l'organisation et des phénomènes collectifs, tous légitimes en soi (Burrell et Morgan, 1979).

Ce questionnement invite le chercheur « à un retour critique de la connaissance sur elle-même, sur son objet, sur ses conditions de formation et de légitimation » (Cohen 1989, p. 1055). Trois interrogations permettent ce retour critique (Guba et Lincoln 1994): (a) une question dite ontologique sur la forme et la nature de la réalité observée (qui détermine également ce que l'on peut savoir sur cette réalité), (b) une question dite épistémologique sur la nature et la forme du lien entre le chercheur et son terrain (ce qui permet de questionner si la connaissance produite est vraie ou pertinente) et (c) une question méthodologique sur les modes d'accès et d'analyse des données empiriques. Cette partie a pour ambition de s'interroger sur les deux premières questions (la troisième étant abordée dans la 3^e partie), à savoir la structure et la formation des concepts utiles à la recherche en analysant les présupposés du chercheur sur son objet d'étude.

La recherche en management est-elle « vraie » ou « pertinente » ?

La recherche en management est-elle une affabulation? Comment savoir si ce qui est dit ici est « réel »? Quand on enseigne à un enfant un et un font deux, on lui explique que cette addition est invariablement la même. De même, H₂O est une molécule d'eau et non d'alcool et ce quelle que soit la situation. A l'inverse, les sciences sociales et humaines peinent à obtenir un tel résultat. Imaginons un instant, que le petit prince n'ait pas demandé à Saint-Exupéry de lui dessiner un mouton mais l'Histoire! Celui-ci aurait été sans doute bien embarrassé. Comment rendre compte des fracas de la guerre, des amours et des vies passées? L'auteur français aurait sans doute essayé du mieux qu'il pouvait de reconstruire sa vision du passé mais un chinois ou un belge aurait sans doute eu une autre version.

Cela est-il dû au fait que les chercheurs n'ont pas (encore) dégagé des lois intangibles pour le management à l'image d'un H₂O en physique? Ou, a-t-on des interrelations subjectives entre les acteurs qui constituent un enchevêtrement chaotique que le chercheur tente de comprendre et sur lequel il souhaite agir? Ce qui vaut pour l'histoire vaut pour le management. Il n'y a pas de reproduction exacte de la recherche en management, tout au plus la maîtrise d'une réplication et le projet d'une action (collective) dans un environnement complexe, donc imprévisible (des faits nouveaux peuvent surgir) et indéterminé (des faits pourtant connus peuvent produire des effets nouveaux); nous nous situons en cela à l'encontre de Popper (1973) qui considérait que la recherche peut être falsifiable, c'est-à-dire reproductible, comme un et un font toujours deux. Mais nous considérons que la recherche en management ne peut satisfaire à ce critère.

La «scientificité» de ce qui est produit dans les sciences de gestion se fonde sur d'autres critères, que nous résumons à trois principaux: la production dans un cadre théorique énonçable, la capacité à produire des preuves et à expliciter cette production (reproductibilité) et le critère d'actionnabilité (Argyris, 1995), c'est-à-dire un savoir utile pour une action réflexive.

Un exemple, *a priori* simple, nous montre les difficultés inhérentes aux sciences humaines : si nous regardons un homme dans la rue à un arrêt de bus qui lève la main, comment interpréter son geste ?

- *Possibilité 1* : Fait-il signe au chauffeur du bus pour que celui-ci s'arrête ou parce qu'il lui signale un accident ? Somme-nous dans un questionnement relatif au mode de transmission d'une information (demande d'un arrêt ou signalisation d'un accident) ?
- *Possibilité 2* : Cet homme salue-t-il une connaissance ? Sommes-nous dans un questionnement relatif à la communication ou aux relations sociales ?
- *Possibilité 3* : Cet homme aurait-il une crampe le poussant involontairement à ce geste ? Et là, nous serions dans un questionnement de type comportemental.

L'observation puis l'interprétation créent l'incertitude. Comment être sûr de bien comprendre une situation, *a fortiori* si l'on souhaite la généraliser pour en faire une théorie ?

Cette scientificité débute par un positionnement initial épistémologique et théorique qui permet de cadrer (*ex ante* ou durant la recherche elle-même) la production de résultats intelligibles.

L'épistémologie de la recherche en management ?

L'épistémologie de la recherche est un cadre que le chercheur mobilise pour expliquer la/sa réalité et s'articule en deux grandes « écoles », le positivisme et l'interprétativisme (voire le constructivisme).

Le paradigme positiviste conçoit la réalité comme une entité objective extérieure au chercheur (Durkheim, 1897). Le chercheur doit donc trouver les causes générales et génériques sous tendant cette réalité, un cadre explicatif qui ne dépend ni de lui-même, ni de son interprétation et de son action même sur le terrain, qui repose sur des lois universelles, générales et causales. La recherche positiviste vise à produire un ensemble de « cause-effet » qui donne à agir de manière prévisible, une fois les causes identifiées d'un problème. Le comportement des agents et des organisations qui y agissent est ainsi déterminé, expliqué par ces principes généraux, qui sont donc hors d'influence des agents et des organisations (et du chercheur lui-même).

Ce paradigme repose sur cette dichotomie objet/sujet, sur l'admission d'un ordre immuable, objectif et général, produit par des régularités. La manière d'envisager l'action et la latitude d'action des acteurs en découlent. Ceux-ci se trouvent placés dans un cadre qui s'impose à eux : « *tout ce qui est réel a une nature définie qui s'impose avec laquelle il faut compter et qui, alors même que l'on parvient à la neutraliser, n'est jamais complètement vaincue [...] C'est que les manières collectives d'agir ou de penser ont une réalité en dehors des individus qui, à chaque moment, s'y conforment. Ce sont des choses qui ont leur existence propre* » (Durkheim 1967 : 89). L'accès à la connaissance consiste à découvrir les relations causales pour comprendre les mécanismes naturellement déterminés de l'objet social étudié.

Cette perspective épistémologique est soumise à de nombreuses critiques à partir de la fin des années 70 : quelle serait la latitude de projet de l'acteur ? Le chercheur ne modifie-t-il pas la « réalité » du fait même de son intervention, qui encourage par elle-même la réflexion et donc la modification de ce qui est en cours ? Ces théories positivistes ne reposeraient-elles pas sur des fondements théoriques qu'il appartient désormais de questionner¹ ?

Plutôt que de parler d'un constructivisme, il nous faut considérer un rassemblement d'écoles de pensée (Corcuff, 1995) qui ont pour dénominateur commun d'envisager un univers relativiste (Burrell et Morgan, 1979), une réalité autant construite par l'acteur que par le chercheur (Le Moigne, 1990). Le point de vue de l'acteur, chercheur ou non, est subjectif et fortement dépendant d'un contexte, d'un projet. Mais la recherche a pour rôle de faire émerger le sens et le projet que le chercheur ou l'acteur donne à ce qui l'entoure et à ce qu'il produit à travers ses actes, ses discours et ses interprétations. La réalité n'est plus déterminée, mais téléologique et projective, puisque les acteurs construisent la réalité au fur et à mesure qu'ils agissent (Le Moigne, 1990). L'accès à la connaissance repose sur une construction du réel à partir des expériences des individus. La compréhension et le processus de déconstruction, reconstruction et d'interprétation sont aussi fondamentaux que les résultats construits. C'est donc un travail de nature contextualisé et historicisé.

¹ Ce dernier questionnement relève de manière plus radicale d'une perspective « critique » de la recherche, qui a pour mission de déconstruire les théories et de faire réapparaître les postulats (trop souvent considérés comme immuables, parce qu'oubliés, et donc non plus questionnés) qui ont fondé les développements théoriques de nos disciplines. Ainsi, il ne faut pas oublier que les catégories théoriques produites le sont à un moment donné et qu'elles peuvent changer dans le temps. On ne peut donc en discuter de manière atemporelle et a-contextuelle. Prenons par exemple la question de la diversité (Grenier, 2007). Le courant critique voit dans les catégories descriptives de la diversité, la trace de l'organisation de la société en termes de pouvoir et de domination. Les mots tels que diversité, égalité, ressemblance, savoir différencié, race, genre... reproduisent des structures de pouvoir et de domination (Bourdieu) qu'on ne peut ignorer si la recherche entend conduire une intervention de changement en profondeur. La diversité est là définie comme un processus de domination et de subordination. La question de la gestion de la diversité est avant tout la question de la déconstruction/reconstruction des fondements même de l'activité économique, sociale et politique. La diversité est à la fois le rendu de ces structures de domination mais également l'instrument qui peut permettre le changement.

Pour autant, reconnaître que la réalité est perçue et construite ne doit pas amener à admettre que la réalité n'est que construction (Weick, 1979), ou encore cadrage voire invention (Watzlawick et al., 1975). La réalité subjective, personnelle a pris un statut nouveau, sous la mouvance de certains travaux sur la structuration des organisations (Giddens, 1987) ou du raisonnement dialectique et complexe (Morin, 1984, Genelot, 1992).

L'organisation ou les faits sociaux s'imposent aux acteurs tout autant qu'ils les construisent. L'action crée une réalité subjective qui, pour autant, impacte la réalité et des formes de régularités, construites mais objectivées, s'imposant aux acteurs.

Cette perspective, appelée parfois constructivisme social (Corcuff, 1995) peut se résumer ainsi: « Les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs [...] le mot construction renvoie aux produits (plus ou moins durables et temporaires) des élaborations antérieures en cours de restructuration. L'historicité constitue alors une notion majeure pour les constructivistes, sous un triple aspect: le monde social se construit à partir de pré constructions passées [...] ; les formes sociales passées sont reproduites, appropriées, déplacées et transformées alors que d'autres sont inventées [...] ; Cet héritage passé et ce travail quotidien ouvrent sur un champ possible dans l'avenir » (Corcuff, 1995:17-18).

Le constructivisme social est donc une « nouvelle forme de réalisme, se distinguant toutefois des formes classiques du positivisme, car interrogeant le « donné » et laissant place à une pluralité de réalités dont les relations doivent être pensées » (Ibid: 19).

Les paradigmes renvoient donc à une construction processuelle et dynamique des événements dans le temps. Chaque chercheur se positionne donc en fonction d'une école épistémologique. Celle-ci détermine la vision qu'il a *ab initio* du terrain qu'il analyse (Cf. ci-dessous).

C'est ainsi que le constructivisme a mis en avant le rôle du chercheur dans la construction des connaissances scientifiques.

Le rôle du chercheur dans le processus de production de connaissances scientifiques
En effet, la connaissance émergente du terrain a un sens pour le chercheur comme pour tous les acteurs en présence (Cf. tableau ci-dessous). Mais la réalité est « subjective, et construisant des réalités différentes, complémentaires, conflictuelles et contradictoires » (Hatch, 2000:22). Le chercheur est ainsi exposé à des risques de projection et d'interprétations hasardeuses. En outre, Von Hayek (1992) mettait ainsi en garde contre l'illusion « synoptique ». Le chercheur ne peut embrasser la totalité des connaissances présentées sur un terrain. Le chercheur peut de ce fait manquer des

Tableau 1
Synthèse des approches positivistes et constructivistes

Épistémologie positiviste	Épistémologie constructiviste
Principe d'objectivité	Principe de l'univers construit et relatif (Burrell et Morgan, 1979)
Il existe des « lois » de la nature, le réel est déterminé	La « réalité » est autant construite par l'acteur que par le chercheur (Le Moigne, 1990).
Toute science a pour objet de les découvrir	Il est difficilement généralisable (Lincoln et Guba, 1985)
=> Les chaînes de causalité permettent l'explicitation des lois	=> Ce sont les interrelations entre les chercheurs et les acteurs du terrain qui sont signifiantes

Tableau 2
Synthèse de l'impact du chercheur sur le processus de construction de la recherche

Épistémologie positiviste	Épistémologie constructiviste
Principe d'objectivité	Principe de l'univers construit et relatif (Burrell et Morgan, 1979)
Observer l'objet réel n'a aucun impact sur celui-ci	Le point de vue de l'acteur, chercheur ou non, est subjectif et fortement dépendant d'un contexte, d'un projet.
Le chercheur peut donc être objectif	Le constructivisme est une tentative de déconstruction des cadres de pensées du positivisme.

informations pertinentes pour son objet de recherche. La méthodologie ainsi que le design de recherche (cf. ci-dessous) sont donc des éléments indispensables d'une recherche qui prétend à la scientificité et à l'objectivation des résultats produits.

PARTIE II

Du design de la recherche

L'entrée de la recherche en sciences de gestion dans de nouveaux champs comme la santé (Pauget, 2006) a permis de faire émerger de nouveaux acteurs stratégiques et de nouveaux porte-parole de débats de société et publics tant dans le domaine des sciences que dans celui de l'industrie et des technologies². Mais ces légitimités se sont construites sur des bases différentes inductives ou déductives pour le mode d'émergence de la recherche d'une part, et en fonction du design de la recherche d'autre part (*validité de la recherche*).

Mode de construction de la recherche

Certains chercheurs en management puisent leur légitimité du terrain qu'ils ont analysé pour en tirer une généralisation voire une théorie. D'autres construisent leur recherche en étant hors du terrain étudié. Ces façons de faire de la recherche (cf. schéma 1) peuvent être classées en fonction du mode de raisonnement du chercheur : inductif ou déductif.

L'approche inductive vise à faire émerger du terrain un concept, un outil d'analyse et d'action ce qui peut permettre à terme d'appréhender la production de connaissance par des acteurs et leur organisation (ainsi que les conditions de leur maîtrise).

À l'inverse, une approche déductive a pour objet de mesurer l'importance d'un phénomène et de vérifier des résultats attendus (validation ou réfutation d'hypothèses). Bien que d'une approche épistémologique générale différente, ces exemples reposent pourtant sur une démarche sérieuse et claire, la collecte et l'analyse de données et une certaine posture du chercheur par rapport à son terrain.

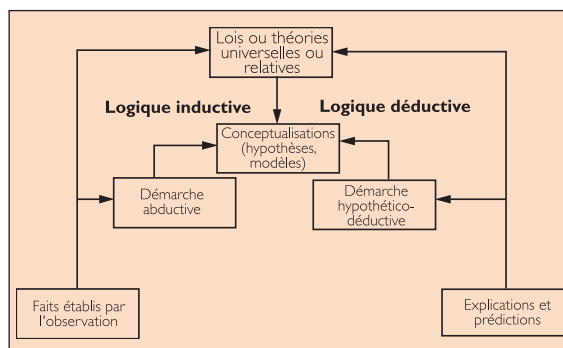
Création du design de la recherche

La recherche (en management en particulier) a pour nécessité l'emploi de la rigueur et la clarté dans la définition de son objet et dans ses rapports au terrain et aux connaissances déjà existantes. Le chercheur doit se « donner à voir » et offrir à la communauté scienti-

² Cette situation est liée à l'expansion des techniques « biosociales » (alimentation, santé, environnement...) et à l'ampleur des risques collectifs associés (« vache folle », manipulations génétiques, pollutions...) (Hatchuel, 2001).

³ Toutefois, il est tout à fait possible de faire varier le design au cours de l'avancement des premières phases de la recherche, quand le chercheur, encore peu aguerri des connaissances existantes et qu'il aura à analyser, peut hésiter entre une démarche qualitative ou quantitative, ou alors répondant aux difficultés soudaines rencontrées sur le terrain.

Schéma 1
Résumé de l'émergence de la connaissance scientifique, in Charreire et Durrieux, 1999:62



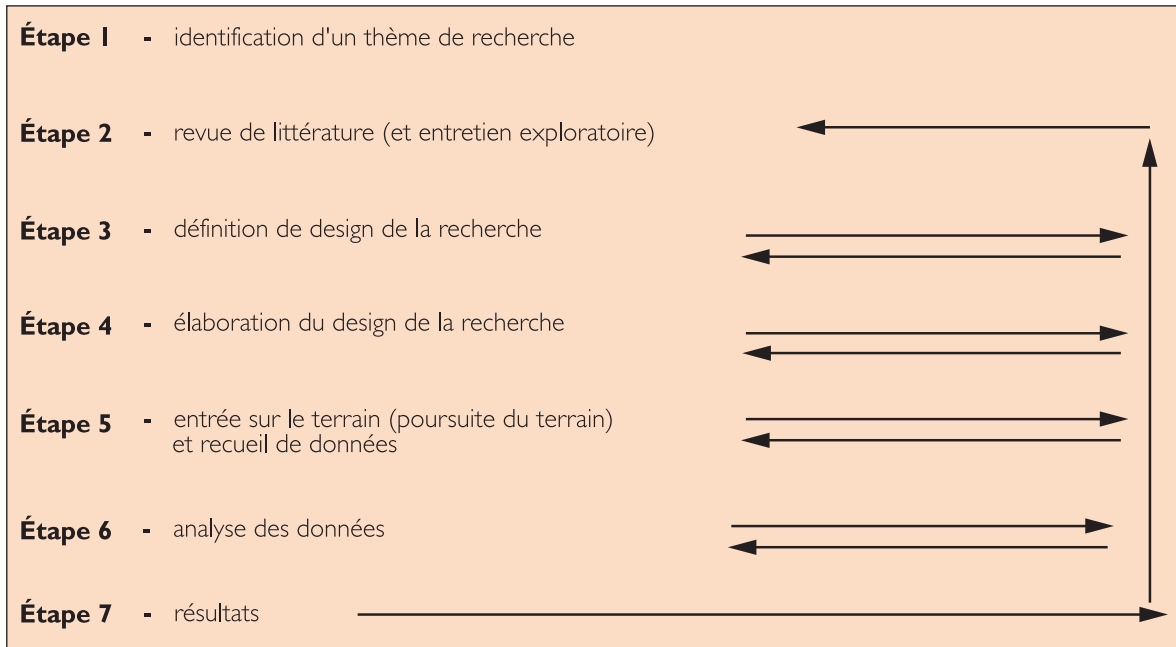
fique tout autant qu'aux praticiens les conditions de sa réplication et de sa reproductibilité.

C'est l'enjeu du *design* de la recherche, également appelé architecture de la recherche, qui « est la trame qui permet d'articuler les différents éléments d'une recherche : problématique, littérature, données, analyse et résultat » (Royer et Zarlowski, 1999, p. 139). Il existe une variété de design de recherche, fondée sur différentes épistémologies et méthodologies ; pour autant il est possible de dire ce qu'est un « mauvais » design de recherche : celui qui articulerait de manière fallacieuse les éléments qui le composent, soit selon une chaîne d'activité non cohérente, soit selon des catégories d'outils et d'approches non cohérentes. Par contre, il n'existe pas de relation automatique et solide entre type de connaissance (théorique ou actionnable), niveau d'analyse (individu, groupe, société...) et *design*.

Le chercheur est invité à rédiger son *design* de recherche au plus tôt, au moment de la définition de la problématique, avant d'entamer réellement l'analyse de la littérature qui va guider l'élaboration d'hypothèses (dans le cas d'un design hypothético-déductif) ou la démarche sur le terrain (dans le cas d'un design inductif)³.

Toutefois, il est tout à fait possible de faire varier le *design* au cours de l'avancement des premières phases de la recherche, quand le chercheur, encore peu aguerri des connaissances existantes et qu'il aura à analyser, peut hésiter entre une démarche qualitative ou quantitative, ou alors répondant aux difficultés soudaines rencontrées sur le terrain. Si l'art du chercheur, comme tout art, repose sur des connaissances tacites souvent difficiles à formaliser et à prendre conscience de leur importance, peut-on, au moins, aider ce chercheur en lui proposant quelques questions ci-après,

Schéma 2
Les étapes d'une recherche, in Charreire et Durrieux, 1999:62



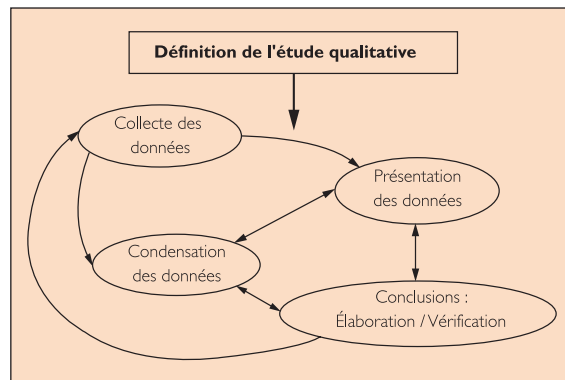
dont la réponse permettra de s'orienter vers tel ou tel autre design (Royer et Zarlowski, 1999, p. 150) : la méthode retenue permet-elle de répondre à la problématique? La méthode retenue permet-elle d'arriver au type de résultat souhaité? Quelles sont les conditions d'utilisation de cette méthode? Quelles sont les limites ou les faiblesses de cette méthode? Quelles sont les autres méthodes possibles pour répondre à la problématique? La méthode retenue est-elle meilleure que les autres? Si oui, pourquoi? quelles compétences demande cette méthode? Ai-je ces compétences ou puis-je les acquérir? L'utilisation d'une méthode complémentaire permettrait-elle d'améliorer l'analyse? Si oui, cette méthode est-elle compatible avec la première?

Concluons qu'il n'existe pas de relation automatique et solide entre type de connaissance (théorique ou actionnable), niveau d'analyse (individu, groupe, société...) et design. Il n'existe donc pas de design de recherche plus robuste qu'un autre (soit pas de meilleure recherche que d'autre), mais des designs appropriés selon les objectifs de recherche (l'adéquation besoin/finalité est considérée comme optimale selon les différents protagonistes de la recherche).

Finalement, l'élaboration et l'évolution du design d'une recherche en management se présentent ainsi (voir schéma 2) et ce sont ces principales étapes que nous allons présenter et questionner dans la partie suivante.

Le schéma 3 résume – dans le cas d'une étude qualitative – les principales étapes d'un design de recherche.

Schéma 3
Les principes de constructions de l'objet de recherche, adapté de Miles et Huberman, 2003



PARTIE III

Méthodologie de la recherche

L'appareillage méthodologique du chercheur concerne le processus de construction des données et la construction des outils de collecte et d'analyse des données.

Construire un objet de recherche

L'objet de recherche consiste en la question générale que le chercheur se pose, ce à quoi il vise à apporter une réponse. Il permet de formuler le projet de connaissance du chercheur.

L'objet peut émerger d'une préoccupation théorique et le chercheur vise à confronter deux (ou plusieurs) théories ou deux (ou plusieurs) concepts pour mieux comprendre, analyser ou agir sur un phénomène. Cet objet peut également émerger d'une préoccupation empirique et la recherche aura pour démarche de construire un arsenal théorique pour répondre aux préoccupations des acteurs du terrain. Enfin, le chercheur peut vouloir développer un outil d'analyse et d'interprétation (par ex. une échelle de mesure de la qualité d'un service) et l'objet de recherche sera dit méthodologique. Mais dans tous les cas, il faut retenir les points suivants.

La recherche sera d'autant plus intéressante et valide que l'objet de recherche, quelle que soit sa nature (théorique, empirique ou méthodologique), sera défini de manière précise; il est souvent dit qu'il est préférable de « *vouloir dire beaucoup sur peu, que dire peu sur beaucoup* ». Ainsi, un travail de recherche n'est jamais « *encyclopédique* » en soi et la connaissance progresse au contraire par étapes successives, finement définies. De même, on évitera les formulations compliquées, ambivalentes d'un objet de recherche. En fait, un critère simple est que toute personne, chercheur ou « *homme de terrain* » doit être en mesure de comprendre le contenu, la portée et le pourquoi d'un objet de recherche à travers son énonciation. Et tant que ce critère n'est pas atteint, alors le chercheur a tout intérêt à reformuler son objet de recherche.

Pour autant, le chercheur doit éviter de s'enfermer trop tôt sur un objet, au risque de persévérer dans une direction qui pourrait se révéler site « *sèche* » ou peu pertinente pour les acteurs du terrain et la communauté scientifique. Dans toute recherche, il faut être attentif à un certain « *opportunisme méthodologique* » (Girin, 1989, p. 1) qui découle d'une intelligence du contexte qui alimente et modifie le projet de connaissance. Cette précision et plus généralement la formation de l'objet de recherche, n'apparaissent jamais ni comme une donnée extérieure au terrain et au chercheur, ni émergeant « *d'un coup* ». L'objet est toujours affiné, reformulé, précisé durant les premiers temps de la recherche, quand le chercheur commence à lire des articles théoriques, ou commence à se confronter au terrain et aux préoccupations de différents acteurs. Ce processus de construction de l'objet est gage de sa pertinence.

Enfin, ces principes varient naturellement en fonction de l'épistémologie de la recherche retenue. Dans une épistémologie positiviste, le chercheur élabore son objet en partant de l'identification d'incohérences ou d'explications à approfondir dans les théories ou les concepts qui décrivent ou qui analysent la réalité (ou également quand le chercheur note des incohérences entre les théories et les faits).

Dans une épistémologie constructiviste, l'objet de recherche se présente au contraire comme un projet de compréhension et de construction d'une réalité qui est perçue, interprétée et qui reste à agir (elle n'est jamais indépendante des acteurs, des chercheurs et de leurs projets d'action).

Le terrain de la recherche

Le terrain de la recherche ne relève pas d'une évidence! Si naturellement il doit être pertinent au regard de l'objet de recherche, encore faut-il qu'il soit accessible. Cette accessibilité se décline ainsi:

Peut-on établir une relation de confiance et d'intérêt avec le terrain de telle sorte que le chercheur ait l'opportunité de collecter les informations dont il a besoin auprès des bonnes personnes? Cette relation pourra-t-elle être maintenue le temps de la recherche (qui parfois peut s'étaler sur plusieurs mois ou années)? Le rôle du chercheur vis-à-vis du terrain (simple « *collecteur* » d'information, observateur plus ou moins engagé, chercheur actif construisant avec le terrain des propositions – voir 4^e partie de cet article) est-il clair? Le terrain offre-t-il au chercheur le bon niveau d'analyse pour valider ses hypothèses ou construire ses propositions⁴ ?

Une fois sur place, le chercheur doit établir une relation de confiance avec les principaux acteurs: pour Baumard (2000) « *la négociation offre l'opportunité de construire une relation de confiance qui constituera la clef d'accès aux données. Si la confiance des sujets à l'égard du chercheur ne constitue pas une garantie quant à la qualité des données collectées, l'absence de confiance entraîne un biais considérable* ».

Mais si l'entrée sur le terrain est délicate, sa sortie l'est également: à quel moment arrête-t-on la collecte des données? Cette phase d'une recherche hypothético-déductive (positiviste) se clôt quand le chercheur a collecté suffisamment de données pour tester l'ensemble des hypothèses qu'il a élaborées. Le questionnaire est le mode privilégié de collecte de ces données et la taille de l'échantillon (personnes interrogées, donc données collectées) va dépendre – en vertu de modèles statistiques – du type d'analyse statistique retenu, du degré de précision (écart autour du chiffre/résultat annoncé) et du degré de confiance (pourcentage avec lequel le résultat annoncé est considéré comme vrai) retenu pour la recherche.

Dans le cas d'une recherche interprétative ou constructiviste, cette phase se termine avec la saturation théorique du corpus, c'est-à-dire lorsque le chercheur constate plus de régularités que de singularités vis-à-vis de l'objet d'étude.

⁴ La question du niveau d'analyse est cruciale et pourtant souvent négligée. Elle correspond au niveau de collecte et d'analyse des données. Ainsi, si l'on s'intéresse au processus de décision des dirigeants, est-on sûr de pouvoir réellement interroger le dirigeant (niveau individuel)? Si à l'inverse on s'intéresse au processus de décision des organisations au sein d'un réseau, est-on sûr d'interroger les personnes qui puissent rendre compte de ce niveau d'analyse inter-organisationnel?

Les outils du chercheur

On distingue les outils de collecte et d'analyse des données, et dont l'utilisation varie (ou est privilégiée) selon le type d'épistémologie retenue.

Quant à la collecte des données, on distingue les données (et donc les outils de collecte des données) primaires et secondaires. Ces dernières sont celles qui sont (pré) existantes et indépendantes à la recherche menée, que le chercheur utilise cependant pour mieux comprendre son terrain (rapport, réglementation, études, recherches antérieures...). Elles permettent souvent d'aider le chercheur dans son analyse des données primaires. Celles-ci sont celles spécialement construites (collectées) pour la recherche en cours. Les principaux outils de collecte des données primaires sont:

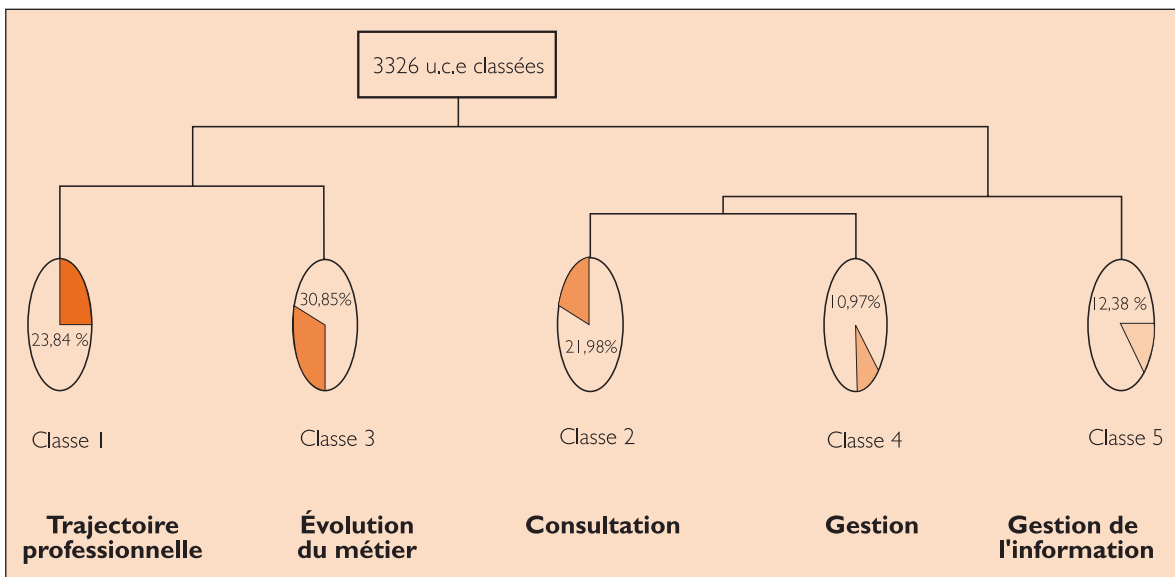
- le questionnaire dans le cadre d'une recherche hypothético-déductive vise dans une logique statistique, à valider (ou infirmer) des hypothèses. Les questions sont fermées (réponses prédéfinies) mais il n'est pas interdit d'inclure quelques questions ouvertes (réponse libre) qui permettront d'interpréter plus finement les résultats;
- des enquêtes auprès d'acteurs périphériques pour enrichir la compréhension du terrain;
- l'entretien dans le cadre d'une recherche qualitative, qui vise, à travers un guide d'entretien, à faire émerger des propositions et des résultats. L'entretien peut être semi-directif (une trame de question – ou guide – sert de cadre à l'entretien) ou ouvert (l'enquêteur ne pose aucune question à l'acteur interrogé). C'est bien davantage le premier qui est utilisé dans les recherches en management.

Le chercheur va s'attacher dans une étude qualitative à « trianguler » ses données, à savoir à faire varier les sources de collecte des données, pour éviter le point de vue d'une seule personne.

Quant aux outils d'analyse (de traitement) des données, ceux-ci varient également selon le type de recherche menée. Des outils d'analyse statistiques (moyenne et écart type, régression et études de corrélation, analyse du X², ...) sont privilégiés dans les recherches quantitatives pour valider (ou infirmer) statistiquement la force et la direction d'un lien entre deux concepts (i.e. valider ou infirmer une hypothèse). Dans une recherche qualitative, différentes techniques sont utilisées pour « réduire » la masse d'informations collectée (entretiens) et pouvoir en faire émerger des régularités et des résultats.

Une première étape vise à réduire ce corpus de données afin de simplifier et de rendre plus efficace, plus malléable, la manipulation des données. Cette réduction s'opère autour de codes (à savoir un mot, des mots qui résument l'information, qui résument un ensemble d'autres mots). Ainsi par exemple, l'on peut résumer les mots « monsieur X, directeur », « madame Y, adjointe » et « monsieur Z, adjoint » par le code « acteur ». Mais le codage est dépendant de l'objet de recherche. Si la recherche s'intéresse aux modes de prise de décision en fonction du sexe (*gender studies*), la réduction de ces trois termes se fera par deux codes « acteur Homme » et « acteur Femme ». Les codes sont mis en forme (selon une logique

Schéma 4
Exemple de traitement des données issues d'une recherche sur l'évolution du métier de médecin généraliste, Grenier *et al.*, 2004



- sémantique par exemple) dans un « *plan de codage* » et ce plan de codage est constitué de trois manières :
- soit, il est constitué à partir de la littérature et des hypothèses/question de recherche; il est donc pré-existant à la collecte et l'analyse des données et ne variera pas durant ces deux phases de la recherche; le travail du chercheur consiste alors à « *remplir* » les codes avec les données collectées;
 - soit, il émerge des données et de manière inductive le chercheur va regrouper l'ensemble des données autour de codes qui lui paraissent pertinents. Cette procédure peut être faite « *à la main* » ou être assistée par des logiciels. Par exemple, l'utilisation d'Alceste sur un corpus d'entretiens de 25 médecins sur leur profession et les pratiques innovantes, le corpus a été « *résumé* » autour des 5 classes de mots (ou concepts larges) suivants 0 :
 - soit, de manière mixte, où le chercheur s'appuie sur des plans de codage préexistants, génériques, qu'il va enrichir, compléter durant l'analyse de ces données. Dans une recherche portant sur l'analyse d'un processus (disons de changement), le chercheur peut utiliser les plans suivants (Miles et Huberman, 2003):
- plan (1) : actes, activités, significations, relations, milieux;
 - plan (2) : milieux/contextes, Situations, perspectives, manières de percevoir les actes, les choses, les personnes, processus, activités, événements, stratégies.

Une seconde étape consiste à analyser le corpus ainsi réduit. L'analyse de corrélation (co-présence de deux variables) est faite par une analyse du X^2 ou en utilisant des matrices de co-présence. Une matrice est un tableau à X lignes et Y colonnes. Les lignes et les colonnes rendent compte des codes mis en évidence à l'étape précédente. À l'intersection des lignes et colonnes, le chercheur analyse – par une annotation – le sens et la force du lien qui existe entre les codes. Le chercheur utilise également des matrices dites d'effets pour analyser l'impact d'une variable sur une autre⁵.

L'étude de cas: un outil de collecte et d'analyse privilégié dans les recherches qualitatives
 Sur des terrains de recherche jugés complexes – et dans une perspective constructiviste – l'étude de cas est privilégiée⁶. Elle constitue « *une stratégie privilégiée lorsque les questions du 'comment' et du 'pourquoi' se posent, lorsque le chercheur n'a que peu de contrôle sur les événements et lorsque le centre d'intérêt porte sur un phénomène contemporain au sein d'un contexte social réel* » (Yin, 1989 : 1). Elle est une technique descriptive, narrative et explicative qui permet de rendre compte du terrain et d'analyser (ou de construire) avec ce terrain des propositions de recherche, des résultats. Il s'agit ainsi de considérer le terrain comme un cadre interprétatif, c'est-à-dire « *un essai explicite d'interprétation de l'histoire et d'établissements de connexions entre les idées théoriques dérivées de l'induction (...) et les larges débats théoriques issus de la littérature* » (Pettigrew,

Tableau 3
Principes de l'étude de cas, d'après Yin, 1989

	Avantage	Inconvénient
Étude de cas rétrospective	<ul style="list-style-type: none"> • durée de l'histoire connue. • la connaissance de toute l'histoire permet de sélectionner au mieux les terrains sur lesquels mener l'étude de cas. • le chercheur peut construire des propositions théoriques sur des horizons temporels plus longs. 	<ul style="list-style-type: none"> • le chercheur est dépendant des phénomènes d'oublis volontaires ou involontaires, de la disparition d'acteurs... • double risque de post-rationalisation : dans le choix du terrain (fait en fonction de l'issue connue à un problème de gestion à étudier) ; dans le récit des acteurs interrogés.
Étude de cas contemporaine	<ul style="list-style-type: none"> • le chercheur peut suivre de très près le déroulement de l'histoire. • le chercheur peut construire des propositions sur des phénomènes appréhendés en profondeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • la durée de l'histoire n'est pas connue. • la grande disponibilité du chercheur n'est pas toujours possible. • un cas peut se révéler sans intérêt, voire un terrain peut être perdu.

⁵ Voir Miles et Huberman pour davantage de présentation de ces matrices

⁶ Dans le cas des études positivistes, c'est l'analyse séquentielle et causale qui est choisie. Voir à ce sujet la thèse d'Isabelle Vandangeon-Derumez.

1990 : 280). Et parce que l'étude de cas repose sur la narration d'une histoire, puis son interprétation, sa construction même (l'histoire qui met en forme les données collectées) suppose une grande proximité avec les acteurs, ce qui permet d'accroître la compréhension située des processus ou des phénomènes étudiés, ainsi qu'une certaine sensibilité en empathie avec le terrain, requis dans une démarche qualitative compréhensive.

Il existe différents types d'étude de cas (tableau 3 page 20) :

- Le chercheur peut mener une étude de cas contemporaine (étude d'un phénomène actuel, durant son cours réel de déroulement) ou une étude de cas rétrospective (reconstitution d'une histoire désormais close);
- Le chercheur peut mener une seule étude de cas ou plusieurs études de cas. La question est de savoir si l'on cherche à comprendre un phénomène à travers l'exemplarité d'un cas étudié en profondeur ou par la comparaison de situation. Veut-on apprendre par l'approfondissement ou par la comparaison ? La multiplication des cas n'est pas affaire de généralisation des résultats⁷ mais affaire d'augmenter la comparaison et d'enrichir les résultats de recherche;
- Il est essentiel d'identifier la ou les variables que l'on sait (théorie) ou que l'on suppose (induction) critiques pour l'analyse d'un phénomène. Ainsi, si l'on sait (théorie) ou l'on suppose (induction) que l'efficacité d'un groupe de travail est liée à la diversité d'âge de ses membres, on mènera des études de cas sur des groupes dont l'âge moyen varie. Si, au contraire, le chercheur sait ou suppose que l'efficacité varie en fonction de la formation des membres, il fera varier les groupes en fonction des formations et études de leurs membres. Et ainsi pourra-t-il comparer utilement les cas et généraliser davantage les résultats.

PARTIE IV

Éthique et méthode de transformation du terrain

À quoi sert la recherche en management ? À quelle finalité est-elle destinée ? S'agit-il d'une connaissance technique (en l'occurrence de « gestionnaires » donnant des connaissances à destination d'autres professionnels) ? Ou, est-elle une connaissance pratique destinée à transformer le monde entourant le chercheur en fonction d'une éthique ? C'est à ces questions que nous souhaiterions répondre de deux manières : en nous intéressant aux principes de recherche action

d'une part ; en analysant ce qu'est la recherche intervention d'autre part. Ceci correspond à deux visions de la recherche : positiviste d'une part et constructiviste d'autre part.

La recherche action : principe de transformation hérité du positivisme

La recherche action peut être définie comme une méthode dans laquelle le chercheur va mener une action volontaire, délibérée, en vue de transformer la réalité. Cette transformation de la réalité (construction) est alors l'occasion de produire des connaissances sur cette transformation.

Cette recherche se base sur les principes de l'Action Research promue par Lewin (1956). La recherche est vécue comme une assistance autant qu'un lieu d'expérimentation (**Principe 1 de la recherche action**). Le changement devient un objectif de la recherche en soit : « *la recherche qui ne produit que des livres ne suffit pas* » (Lewin, 1956, p. 144).

À cet effet, il y a un constant échange entre le chercheur (qui théorise) et la réalité qu'il entend modifier. C'est le principe de compréhension et de coopération (**Principe 2 de la recherche action**). Il y a une itération entre le terrain et la théorie. Toute action est une source potentielle de connaissance qui est réinvestie en participant à la réflexivité de l'action et de la recherche. Ceci suppose que les acteurs du terrain participent au diagnostic et à la mise en œuvre (**Principe 3 de la recherche action**).

La recherche action est une éthique de l'action. Elle a en effet une volonté de participation de l'ensemble des acteurs (**Principe 4 de la recherche action**). Ce principe, issu de l'après guerre, entend favoriser la participation démocratique des acteurs à la recherche, notamment grâce à l'introduction de T. Groups (qui fondent la base de l'intervention psychosociologique). C'est au niveau du groupe que se décident le changement et les suites à donner à toute recherche. Il y a donc une contribution scientifique à l'action sociale (**Principe éthique générale de la recherche action, principe 5**). Néanmoins, le chercheur a une position externe au terrain et se situe ainsi dans une filiation positiviste.

La recherche intervention s'inscrit dans une logique inverse constructiviste d'accès au terrain. Le chercheur est un acteur parmi d'autres d'une réalité contextuelle et provisoire.

La recherche intervention : principe constructiviste appliqué au chercheur

La recherche intervention a été fondée par des chercheurs de l'école polytechnique (David, et al. 2000).

⁷Si'il est souvent affirmé qu'un cas unique rend idiosyncratiques les propositions qui en sont générées et limite de facto la généralisabilité des résultats, on peut dire à l'inverse que le choix mal raisonné de plusieurs cas ne permet pas d'augmenter sérieusement la validité externe des résultats. Nous pensons donc que la génération de résultats solides découle davantage de l'utilisation pertinente appropriée de peu de cas que la multiplication de cas.

Elle considère que le chercheur fait partie intégrante du processus de recherche qu'il contribue ainsi à façonner.

Le chercheur, de par sa position sur le terrain et son mode de raisonnement, contribue ainsi à accroître la rationalité des constructions mentale et concrète de la réalité: « *il s'agit d'explorer systématiquement le champ des possibles, pour inventer « des adéquations meilleures» entre la connaissance des faits et les rapports qu'ils rendent possibles entre les hommes* » (Hatchuel, 1994, p.68). Il participe ainsi en formalisant sa recherche à un **principe de rationalité accrue**, quoique locale (**Principe 1**) mais appliqué à tous les acteurs du terrain (**Principe d'isonomie, Principe 2**).

La connaissance émerge du terrain et exige une attitude « *systématiquement critique sur les points de vue, savoirs et théories en présence, qu'il s'agisse de ce qui est produit par les acteurs ou par le chercheur lui-même* » (David, 1999, p. 19) (**Principe 3 dit de scientificité**). L'intervention peut être considérée au final à un double niveau, celui du projet de connaissance et d'action qui se complètent et se nourrissent (**Principe 4, dit du double niveau d'interaction**).

En raison des interactions entre le chercheur et les acteurs, et d'une connaissance changeante donc non connue à l'avance, les finalités de la recherche ne sont pas toutes connues initialement (**Principe d'inachèvement de la recherche, principe 5**). Toute recherche intervention est donc susceptible de produire des effets inattendus. Le chercheur n'est pas en effet « *le grand horloger* » chargé de huiler une mécanique grippée avec ou non l'assentiment des acteurs du terrain, mais au contraire, un acteur parmi d'autres arrivant avec ses propres spécificités et ses propres critères éthiques. Ainsi, la recherche en management peut être entendue comme une finalité de compréhension, des orientations, des directions prises par un terrain... de comprendre pour prendre du recul... D'aider à organiser la vie de groupe, ce qui renvoie aussi bien aux préoccupations des citoyens qu'à celles du manager.

CONCLUSION

Nous constatons que la recherche en management devient prépondérante par rapport aux autres formes d'intervention (sociologie, ethnologie...).

Ayant une visée de transformation vis-à-vis de son environnement, ce type de recherche amène à poser la question de l'impact du chercheur sur son objet de recherche. Est-il capable en tant que chercheur de pouvoir délimiter ce qui appartient à l'objet scientifique de ce qui n'y appartient pas? Celui-ci élabore des outils et utilise des méthodes pour limiter ces inconvénients.

Quelle éthique le guide dans sa volonté de transformation? Que parvient-il effectivement à changer dans son environnement?

La recherche en management révèle ici sa complexité. Celle-ci est à notre sens locale, contextuelle, provisoire et dépendante du regard du chercheur. L'arrivée de la recherche en management dans le secteur de la santé amène des possibilités pour les professionnels de santé d'organiser et de maîtriser leurs activités pour les enrichir et accroître le service et le soin rendu aux patients. Nous nous opposons ainsi à la tentation d'une recherche considérant qu'il existerait des *Best practices* applicables uniformément. Cette propension à l'uniformisation de l'Homme et de ses outils nous semble contraire à la vision que les professionnels de santé se font de leurs métiers. Il n'y a pas en effet un même malade, une même situation. Il serait donc délicat –sinon néfaste – de vouloir produire des préconisations managériales « *toutes faites* ».

BIBLIOGRAPHIE :

- Argyris C., 1995, "action science and organizational learning", *Journal of Managerial psychology*, vol 10, issue 6
- Baumard Ph., (2000), *Analyse stratégique : Mouvements, signaux concurrentiels et interdépendance*, Dunod
- Burrell G., Morgan G., (1979), *Social paradigms and organizational analysis*, Heinemann Educational Book
- Chandler A., *La main invisible des managers*, 1979 (réed.)
- Charreire, S., Durieux, F., (1999), « Explorer et tester », in Thiétart, Raymond-Alain (sous la direction de), *Méthodes de Recherche en Management*, Dunod, pp. 57-80
- Cohen, (1989), « Épistémologie de la gestion », p. 1055-1074, in *Encyclopédie de Gestion*, Vuibert
- Corcuff P.H., (1995), *Le constructivisme social*, Nathan
- David A., « Logique, épistémologie, et méthodologie en sciences de gestion », *Conférence de l'AIMS*, mai 1999
- David A. Hatchuel A. et Laufer R., (sous la direction de) (2000), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion: épistémologie de la recherche en management*, FNGE
- Durkheim E., (1897), *La division du travail social*, Collection « Galica », BNF
- Durkheim E., (1967), *Les règles de la méthode sociologique*, PUF
- Eraly, (1988), *La structuration de l'entreprise – la rationalité en action*; Éditions de l'université de Bruxelles

- Génelot, (1992), *Manager dans la complexité – réflexions à l’usage des dirigeants*, Éditions Insep
- Giddens, A., (1987), *La constitution de la société*, (trad. Fr. the constitution of society)
- Girin J., (1989), « Analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode », p. 141-182, in Martinet AC (coordonné par), *Épistémologies et sciences de gestion*, Economica
- Grenier C. (2007), « L’organisation Orientée Diversité : émergence d’une théorie et intérêts de recherche », Working Paper Euromed Marseille, mars, n°7, publié sur SSRN (<http://ssrn.com/abstract=968598>)
- Grenier C., Soulier E., Lewkowicz M., (2004), *Enquête sur la transformation des pratiques des médecins généralistes, Rapport pour la direction scientifique de la Cnam*
- Hatch M.J., (2000), *Théorie des organisations*, De Boeck
- Hatchuel A., (1994) « Apprentissages collectifs et activités de conception », RFG, Juin-juillet-août
- Le Moigne J-L, (1990), *La modélisation des systèmes complexes*, Afcet Systèmes, Dunod
- Lewin, K., (1956), *Psychologie Dynamique : Les Relations Humaines*, PUF
- Lincoln, Y.S., Guba, E.G., (1985), *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills
- Miles M. et Huberman A., (2003), *Analyse des données qualitatives - recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck Université
- Morin, (1984), *Sociologie*; Édition du Seuil
- Pauget B., (2006), *La connaissance relationnelle comme aide à la compréhension de la structuration d’une organisation*, Thèse de doctorat, Université de Technologie de Troyes
- Pettigrew AM., (1990), “Longitudinal field research of change: theory and practice”, *Organization science*, 1-3, pp. 267-292
- Popper K., (1973), *La logique de la découverte scientifique*, Payot
- Royer I. et Zarlowski P., (1999), « Le design de la recherche », p. 139-168, in in Thiétart, Raymond-Alain (sous la direction de), *Méthodes de Recherche en Management*, Dunod
- Taylor F.W., (1912), *The principe of scientific management*, Harper and Row
- Thiétart R.A., (1999), *Méthodes de Recherche en Management*, Dunod,
- Von Hayek F., (1992), *Essai sur l’histoire de la société civile*, PUF, (Trad. Fr.)
- Watzlawick P., Weakland J. et Fisch R., (1975), *Changements – paradoxes et psychothérapie*; Éditions du Seuil
- Weber M., (1992) « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », in *Essais sur la théorie de la science*, Presses Pocket
- Weick K., (1979), *The social psychology of organizing*, McGraw Hill, Inc.
- Yin R.K., (1989), “Case study research - design and methods”, in *Applied Social, Research Methods Series - volume 5*, Sage Publications

Annexe

Exemple synthétique de la construction d’une problématique de recherche

Une recherche intervention a été effectuée auprès d’un réseau de santé dans l’Est de la France. La construction du réseau a été lente. Après deux ans et demi de structuration, une question très générale se pose :

Pourquoi le réseau se construit-il aussi lentement ?

Une hypothèse apparaît alors pour expliquer ce retard dans la construction : est-ce que le réseau apprend ?

L’intérêt du chercheur rejoint celui des acteurs du terrain (sentiment d’impuissance à construire le réseau) et des instances de tutelles (financer un réseau qui fonctionne).

Deux pistes de questionnement émergent :

Question 1) Quel est ce réseau dont on se demande s’il apprend ? Comment le définir ? Dans quel but apprendrait-il ?

Question 2) De quel apprentissage parle-t-on ? Individuel/organisationnel ; formel/informel... utile et pertinent pour l’action (ce qui amène à rendre opératoire la recherche) ?

Après un approfondissement de la notion de réseau de santé (auprès du terrain et des livres de différentes disciplines sur le sujet) ce qui semble important peut être formulé de la manière suivante :

Hypothèse 1) Comment tirer parti et sauvegarder/enrichir la diversité des acteurs (réseau distribué) ?

Après un approfondissement autour de cette notion d’apprentissage (terrain et littérature) se pose la question :

Hypothèse 2) Les connaissances se créent dans les interactions mais sont-elles actionnables (et utiles pour l’action) ?

Pour les résultats de ces recherches, voir :

Grenier C. (2005), « L’apprentissage dans les réseaux distribués d’acteurs professionnels », *Colloque « Apprentissage et performance organisationnelle »*, 30 septembre, Université de Sceaux

Grenier C. (2006), « Apprentissage de la coordination entre acteurs professionnels – le cas d’un réseau de santé », *Revue Gérer et Comprendre*, mars, n° 83, p. 25-35